

et on donne les ordres de marche pour le lendemain 26.

Devant cette réunion de preuves, devant toutes ces coïncidences, l'instruction est en droit d'affirmer que le maréchal Bazaine a été informé de la marche du maréchal de Mac-Mahon, probablement le 20, et certainement le 23.

Réponse du maréchal Bazaine à l'annonce de la marche de l'armée de Châlons à son secours.

Il existe à ce sujet une dernière preuve accablante pour le maréchal.

Le 27, partait de Thionville la dépêche suivante :

« Le colonel Turnier fait savoir qu'il reçoit de Metz, pour être communiquée à l'armée française, s'il est possible, une dépêche ainsi conçue :

« Nos communications sont coupées, mais faiblement, nous pourrions percer quand nous voudrions, nous vous attendons. »

C'était la réponse à la dépêche apportée à Metz le 23 août. On n'a pu retrouver ni la date exacte du départ de Metz de cette communication, ni le nom de l'émissaire qui l'a apportée à Thionville.

Mais, le 27 août, elle fut confiée par le colonel Turnier à M. Lallement, procureur impérial du tribunal de Sarreguemines, qui avait été forcé de fuir les mauvais traitements exercés sur lui par la résidence de l'armée d'invasion.

Ce magistrat était prié de la remettre au premier général français de l'armée de Châlons qu'il pourrait rencontrer.

Le 29 août, entre 8 et 9 heures du matin, M. Lallement remit cette dépêche, que par discrétion il n'avait pas lue, au général commandant à Sedan. Le substitut du procureur impérial de Sedan, M. Bouchon-Garnier, est appelé pour constater l'identité de M. Lallement, et la dépêche est remise de suite à M. Hulme, filateur à Mousson et adjoint de cette ville, qui doit la porter au maréchal de Mac-Mahon à Raucourt.

M. Hulme avait depuis quelques jours mis à la disposition de l'autorité militaire à Sedan, pour le service des éclaireurs, sa connaissance parfaite du pays, sa personne et tous les moyens dont il disposait. Quelques cavaliers du 3^e régiment de cuirassiers avaient été placés sous ses ordres. Sa déposition renferme l'exposé complet de la mission qu'il a remplie :

« J'étais à la citadelle de Sedan, le 29 août 1870, à huit heures du matin, lorsque M. le lieutenant-colonel Melcion d'Arc, commandant de la place de Sedan, m'informa qu'il venait d'être remplacé par le général de Beurmann.

« Au moment où nous sortions du bureau de la place, pour être présentés au général de Beurmann, est arrivé M. Lallement, procureur impérial à Sarreguemines, qui a remis à M. Melcion d'Arc une

dépêche que celui-ci a ouverte, et qu'il a donnée immédiatement au général de Beurmann.

« A ce moment celui-ci ne portait aucun insigne de commandement, était vêtu en bourgeois, et paraissait très-peu au courant de ce qui se passait.

« Voici, sinon les termes de cette dépêche, du moins le sens :

« Le colonel Turnier fait savoir qu'il reçoit de Metz, pour être communiquée à l'armée française, s'il est possible, une dépêche ainsi conçue : « Nos communications sont coupées, mais faiblement, nous pourrions percer quand nous voudrions et nous vous attendons. »

« M. Melcion d'Arc me demanda, en présence du général, qui du reste intervint pour réitérer la demande de M. Melcion d'Arc, si je voulais me charger de porter cette dépêche à l'empereur et au maréchal de Mac-Mahon; j'acceptai... J'arrivai à midi à Raucourt.

Je communiquai immédiatement la dépêche à l'empereur, qui arrivait en même temps que moi à Raucourt.

« Quand l'empereur eut lu la dépêche, il me dit de la porter au maréchal de Mac-Mahon, ce dernier étant arrivé à Raucourt vers deux heures; je la lui remis.

« Le maréchal, sachant que j'étais chargé du service des dépêches, me fit beaucoup de questions sur les routes, les approvisionnements du côté de Montmédy, où je lui dis qu'il y en avait pour deux jours pour toute son armée. Il finit par se plaindre de ne pas en trouver assez à Raucourt et me demanda si l'on pouvait mieux faire à Mouzon le lendemain. Je lui répondis que s'il m'autorisait à donner des ordres en son nom, il aurait à Mouzon le nécessaire pour approvisionner son armée pendant deux ou trois jours; il m'autorisa à user de son nom, je le fis, et les provisions étaient prêtes, lorsque l'armée arriva à Mouzon. »

M. le colonel Melcion d'Arc, auquel il a été donnée communication de la déposition de M. Hulme, a fait la déclaration suivante :

« Les détails si précis donnés par M. Hulme m'ont rappelé mes souvenirs; j'ai souvenance, en effet, d'avoir reçu au château de Sedan M. le procureur impérial Lallement, qui a remis au général de Beurmann une dépêche qu'il apportait de Thionville. Cette dépêche avait trait à la situation de l'armée du maréchal Bazaine. Elle émanait de lui et énonçait la possibilité de franchir le cercle d'investissement. Je me rappelle avoir donné l'ordre à M. Hulme de porter en toute hâte la dépêche dont il s'agit et de faire la plus grande diligence possible, parce que j'en sentais toute l'importance. Je saisis cette occasion, — ajoute le colonel, — pour signaler le dévouement, l'intelligence et l'activité apportés par M. Hulme dans l'accomplissement des missions périlleuses

« que je lui ai données et qu'il avait offert spontanément d'accepter. »

Communication a été donnée à M. le maréchal de Mac-Mahon de tous les incidents qui viennent d'être signalés; à la demande qui a été faite au maréchal s'il avait reçu la dépêche dont il s'agit, il a répondu de la manière suivante :

« Je ne me rappelle point qu'il m'ait été remis une dépêche à Raucourt. La chose peut m'avoir échappé, mais toutefois je suis certain de n'avoir point eu connaissance d'une dépêche dans le sens de celle qui précède. Au Chêne-populeux, j'avais pris, malgré les observations de l'empereur, la décision de me porter dans la direction de Metz; si j'avais reçu cette dépêche qui était dans le sens des opérations que j'exécutais, elle m'aurait certainement frappé. »

M. Hulme, confronté avec M. le maréchal de Mac-Mahon, a déclaré persister dans sa déposition.

L'instruction, tout en s'inclinant devant les déclarations du maréchal de Mac-Mahon, doit faire observer qu'une certaine confusion a très-bien pu se faire dans l'esprit de M. le maréchal par suite des incidents qui se sont multipliés dans l'après-midi du 29 août à Raucourt, ce qui expliquerait comment le souvenir de l'arrivée de la dépêche dont il s'agit s'est effacé de sa mémoire, mais on ne saurait concevoir de doute sur le fait de l'existence d'une dépêche importante qu'une série de témoignages précis et circonstanciés nous montrent remise le 27 août par le colonel Turnier à M. Lallement et apportée par ce dernier le 29 au commandant de place de Sedan, le colonel Melcion d'Arc.

D'autre part, on verra dans la partie du rapport spécialement consacrée aux communications que cette dépêche a dû partir de Metz le 26. Quelle nouvelle importante le maréchal Bazaine pouvait-il annoncer à cette date? Comme nous l'indiquerons dans le chapitre suivant, il avait mis son armée en ligne.

L'ennemi, dit-il lui-même, n'avait pas paru vouloir accepter le combat. En même temps, il faisait adopter par ses lieutenants, dans la conférence de Grimon, la résolution d'attendre sous Metz qu'un effort suprême du pays déterminât un mouvement de retraite de l'armée ennemie.

Dans ces circonstances que pouvait-il annoncer au maréchal de Mac-Mahon, sinon ce que nous dit M. Hulme :

« Nous sommes entourés, mais faiblement, nous pourrions percer quand nous voudrions, et nous vous attendons. »

La déposition de M. le colonel Melcion d'Arc confirme d'ailleurs le sens général de ce message : « Cette dépêche, dit-il, avait trait à la situation générale de l'armée du maréchal Bazaine, elle émanait de lui et énonçait la possibilité de franchir le cercle d'investissement. »

En résumé, les faits suivants sont établis d'une manière incontestable.

Le maréchal Bazaine a indiqué Montmédy pour point de direction de son armée. Ce projet concorde avec le plan d'opération arrêté par le conseil de régence. Il est de nouveau confirmé par le maréchal Bazaine, dans sa dépêche du 19 août, dépêche qui détermine le mouvement de l'armée de Châlons vers l'est.

Une seconde dépêche, expédiée de Metz le 20 août, est de nature à arrêter ou à suspendre tout au moins cette marche; elle est interceptée, et le maréchal de Mac-Mahon, auquel on la cache, continue son mouvement vers Montmédy, où tout est préparé pour la jonction des deux armées.

Un avis parvenu le 23 au maréchal Bazaine lui indique que la deuxième armée française marche à sa rencontre; cette nouvelle ne le détermine pas plus que ne l'avaient fait les ordres laissés, le 16 août, par l'empereur, à s'éloigner du camp retranché de Metz; il se contente de répondre « qu'il attend. »

Mais, comprenant tout l'odieux qui rejallira sur lui s'il demeure dans l'inaction, tandis que son lieutenant court risque de se faire écraser en venant à son aide, il va chercher à rejeter sur ses commandants de corps la responsabilité de cette conduite. Nous allons voir dans le chapitre suivant les moyens qu'il employa pour atteindre ce but.

CHAPITRE IV

Conseil du 26 août.

DÉMONSTRATION DU 31 AOUT.

Nous avons vu dans les chapitres précédents, comment, après avoir reçu l'ordre de l'empereur de ramener l'armée à Châlons, le maréchal Bazaine prit toute une série de dispositions de nature à faire avorter ce dessein, et comment, après les batailles de Rézonville et de Saint-Privat, il s'était replié sans nécessité sous les murs de Metz, en laissant aux mains de l'ennemi les positions par lesquelles il aurait pu déboucher de nouveau sur les plateaux.

Bien que le maréchal fût lié par la nouvelle qu'il avait fait parvenir à Châlons de son projet de marche vers Montmédy, projet qu'il avait formulé de nouveau dans sa dépêche du 19, il ne se souciait nullement de la réaliser.

A l'abri de toute attaque dans l'intérieur du camp retranché, le maréchal pouvait attendre le dénouement de la crise politique et militaire qui se préparait, lorsque la dépêche du 23 vint lui imposer des devoirs auxquels il ne semblait pas possible de se soustraire.

Devant l'annonce de l'armée de secours, il fallait nécessairement venir en aide au maréchal de Mac-Mahon, ou tout au moins paraître tenter une diversion en sa faveur.

Ce fut dans ce dernier ordre d'idées que le maréchal Bazaine se décida à concentrer l'armée, le 26 août, sur la rive droite de la Moselle, pour y attirer une partie des forces ennemies et attendre ainsi les événements sans compromettre ses troupes et sa propre situation.

D'un autre côté, le maréchal avait à tenir compte de l'opinion de son armée, qui s'attendait de jour en jour à reprendre sa marche vers l'intérieur; il était nécessaire de lui faire accepter, en la masquant sous l'apparence de combinaisons stratégiques, l'inaction dans laquelle il allait la maintenir, et d'amener ses lieutenants à admettre la convenance d'un séjour prolongé dans le camp retranché de Metz.

Tel fut le but de la conférence tenue le 26 août, dans laquelle le maréchal Bazaine détermina ses commandants de corps à prendre une décision dans ce sens, en leur cachant l'arrivée prochaine du maréchal de Mac-Mahon, le rendez-vous qu'il lui avait donné à Montmédy, et en leur traçant tout un programme d'opérations militaires dont Metz serait le pivot, — programme qui ne devait jamais recevoir même un commencement d'exécution.

Ce fut dans la nuit du 25 au 26 que furent expédiés les ordres de marche pour le lendemain. L'armée devait se mettre en mouvement au jour pour passer sur la rive droite de la Moselle et essayer de déboucher sur les plateaux situés en avant du fort de Saint-Julien.

Cette manœuvre avait pour but d'attirer sur la rive droite une partie des forces ennemies et de dégager les plateaux de la rive gauche, par lesquels pouvait arriver l'armée de secours. Mais elle présentait le grave inconvénient de ne pas inquiéter les concentrations de l'ennemi contre le maréchal de Mac-Mahon, et de mettre l'armée de Metz dans l'impossibilité de soutenir directement celle de Châlons. Le rôle le plus difficile était ainsi réservé à l'armée la plus faible, à celle qui se trouvait sans appui et en rase campagne. En se bornant à faire une semblable démonstration, le maréchal exposait à un désastre l'armée qui se dévouait pour lui venir en aide.

Quoi qu'il en soit, le passage de la Moselle était déjà commencé lorsque se présentèrent chez le maréchal Bazaine les généraux Coffinières et Soleille pour lui soumettre des observations sur la situation. Le général Coffinières a déposé dans les termes suivants sur cet incident :

« J'avais reçu, dans la nuit du 25 au 26, communication de l'ordre de marche pour la journée du 26. Je me rendis le 26 au matin chez le maréchal pour régler certaines questions de service, et, en retournant à Metz, je passai chez le général Soleille qui logeait à côté du maréchal. Notre entretien porta naturellement sur le départ de l'armée, et nous exprimâmes l'avis qu'il serait peut-être préférable d'ajourner ce mouvement

« en utilisant ce délai pour terminer l'armement, pour donner plus de consistance aux parties défectueuses et incomplètes des forts.

« La position de la place de Metz me paraissait d'ailleurs éminemment stratégique, et le maintien temporaire de l'armée sur ce point pouvait être très-utile en menaçant très-sérieusement la ligne d'opérations de l'ennemi. Il est d'ailleurs très-important de faire observer que dans ce moment nous ignorions, l'un et l'autre le point où se trouvait l'armée du maréchal de Mac-Mahon. Il semblait rationnel d'être fixé à ce sujet avant d'aller à sa rencontre. Cette armée pouvait se diriger sur Metz par deux ou trois lignes différentes. Cette manière de voir me semblait d'autant plus soutenable et rationnelle que depuis la bataille de Forbach nos troupes s'étaient constamment repliées, ce qui pouvait influer sur leur valeur morale. Frappés de ces considérations, nous nous rendîmes chez le maréchal pour lui soumettre nos idées. Je ne saurais dire quelle impression ces observations produisirent sur le maréchal. Toujours est-il qu'il maintint son ordre de mouvement. »

La déposition du général Coffinières indique qu'il avait connaissance de la marche du maréchal de Mac-Mahon. Il en fut question entre le maréchal et les deux généraux. Tous les trois gardèrent le silence à ce sujet dans le conseil qui allait être tenu à Grimont.

Ainsi que l'ordre en avait été donné, l'armée fut se masser sur la rive droite de la Moselle, en avant des forts de Saint-Julien et de Queuleu. Les dispositions prescrites dans l'ordre de mouvement démontrent catégoriquement qu'il ne s'agissait dans l'esprit du maréchal que d'une simple démonstration, comme il l'a du reste avoué.

Une tentative sérieuse de sortie ne pouvait avoir chance de réussir qu'en surprenant l'ennemi. Tout commandait, dans ce but, de faire, pendant la nuit, les marches préparatoires, de manière à se trouver sur le plateau au petit jour et à ne trouver devant soi que les gardes habituelles des lignes. On savait l'ennemi en force sur la rive gauche, il ne fallait pas lui laisser le temps de porter des troupes sur le point menacé. L'armée ne fut mise en mouvement qu'au jour. On se demande en vain pourquoi.

Toute surprise doit être menée vivement, et, si l'on rencontre des obstacles, il faut être en mesure de les briser rapidement. On allait aborder des lignes dont les feux convergeraient sur nos troupes. Il fallait pouvoir les éteindre rapidement et, à cet effet, avoir toute l'artillerie de réserve sous la main. Pourquoi, au lieu d'arriver la dernière sur le plateau, n'y a-t-elle pas précédé l'armée ?

Si l'affaire qui allait s'engager eût été sérieuse, on aurait commencé l'attaque dès le point du jour avec les troupes campées déjà sur la rive droite, en les faisant soutenir par les différents corps au fur

t à mesure de leur arrivée. On n'en fit rien et l'on attendit que toutes les troupes fussent à peu près massées sur le plateau.

Puisque l'on s'assujettissait à cette condition, il fallait au moins accélérer la traversée de la Moselle en utilisant les deux ponts de la ville; c'était d'autant plus nécessaire que, les ponts provisoires construits pour la retraite de l'armée ayant été, sans motifs sérieux, repliés le 15, dès le lendemain du passage de l'armée, par ordre du général Coffinières, il avait fallu en improviser de nouveaux. A part le 2^e corps qui traversa la ville et défila sur le pont des Morts, et le 3^e corps déjà établi sur la rive droite, toute l'armée dut passer sur les ponts provisoires et vint s'accumuler sur l'unique rampe du village de Saint-Julien. Ainsi, le 13 août, le maréchal avait retardé de vingt-quatre heures la retraite de l'armée afin de pouvoir effectuer son passage par huit ponts à la fois, et le 26, alors qu'il en avait encore quatre à sa disposition, il n'en emploie que trois, dont l'un, construit à la hâte, ne pouvait servir qu'à l'infanterie. On n'utilisa pas le pont Tiffroy, ce qui retarda d'autant le passage. Enfin, les mesures avaient été prises de telle sorte que le défilé de l'armée, commencé à cinq heures du matin, ne fut pas terminé à trois heures de l'après-midi.

Pendant ce temps, l'ennemi, qui, des hauteurs de la rive gauche, suivait tous nos mouvements, se portait en toute hâte vers le point menacé. Le gros de ses forces était massé encore sur les plateaux de l'Orne, en sorte qu'il n'y avait devant nous qu'un simple cordon de troupes qu'on aurait traversé sans difficulté. C'est ainsi que les avant-gardes du 3^e corps qui avaient été portées un peu en avant ne trouvèrent personne à Nouilly, à Noisseville, à Colomby, position dont la prise devait coûter tant de sang quelques jours après.

Vers deux heures, presque toute l'armée avait enfin débouché en avant du fort Saint-Julien et n'attendait que le signal d'attaquer, lorsque, au lieu d'engager le combat, le maréchal fit appeler les commandants des corps et les commandants d'armes à la ferme de Grimont, pour conférer sur la situation.

Un compte rendu de la conférence fut rédigé par le général Boyer. Il fait partie du dossier remis par le maréchal Bazaine. Bien que ce compte rendu ne soit pas authentique, puisque sa rédaction ne fut pas soumise aux membres de la conférence, l'instruction croit devoir le reproduire à titre de renseignement.

CONFÉRENCE DU 26 AOUT 1870.

Le 26 août, à deux heures de l'après-midi, les commandants des 2^e, 3^e, 4^e, 6^e corps d'armée, le commandant en chef de la garde impériale, le général commandant l'artillerie de l'armée, le commandant supérieur de la place de Metz, réunis au cha-

teau de Grimont, furent priés de donner leur avis sur la situation.

OPINION DU GÉNÉRAL SOLEILLE.

La première chose qui frappe l'esprit dans la situation actuelle de l'armée du Rhin, c'est l'analogie qui existe entre cette situation et celle de l'armée française en 1814. A cette époque, en effet, l'armée alliée avait dépassé Verdun et marchait sur Paris, comme le fait aujourd'hui l'armée allemande. L'empereur Napoléon 1^{er} eut la pensée de réunir les garnisons des places du nord et de se jeter vers la frontière sur les communications de l'ennemi, pendant que l'armée envahissante irait se heurter contre les travaux de défense qu'il avait ordonné d'exécuter autour de Paris. Mais Paris n'était pas fortifié, le plan de l'empereur ne put être réalisé.

Aujourd'hui, l'ensemble de ce plan d'opérations est très-exécutable. Paris est pourvu d'une double enceinte de forts détachés et de fronts bastionnés, et la présence de l'armée du Rhin sous les murs de Metz, à la frontière, on peut le dire, précisément à portée des communications de l'armée prussienne, doit singulièrement inquiéter l'ennemi.

L'armée du Rhin a un rôle immense à jouer, et ce rôle militaire peut devenir et deviendra certainement politique.

Metz est, en effet, non-seulement une grande place de guerre, mais aussi et surtout la capitale de la Lorraine. En admettant une série de revers pour nos armes, et l'obligation pour le gouvernement de traiter avec la Prusse, la possession de Metz, la présence de l'armée dans le camp retranché que nous occupons, pèseraient d'un poids immense dans les décisions à intervenir et sauvegarderaient vraisemblablement à la France la possession de la Lorraine.

Il ne faut pas se dissimuler, en outre, que l'armée n'a de munitions d'artillerie que pour une bataille et qu'il est impossible de la réapprovisionner avec les ressources de la place. Risquer un combat pour percer les lignes ennemies et entreprendre une marche pour rallier Paris ou tout autre point, ce serait s'exposer à user des munitions, à se trouver désarmé au milieu des armées prussiennes qui s'acharneraient après nous comme une meute de chiens après un cerf, et à compromettre le sort de cette armée. En restant, au contraire, dans les lignes que nous occupons, nous maintenons l'armée intacte avec tous ses moyens d'action, nous menaçons constamment les communications de l'armée ennemie qui peut éprouver un échec et se trouver obligée de battre en retraite ou de se replier sur sa ligne d'opérations.

Nous pouvons changer en désastre un mouvement rétrograde des Prussiens et nous conservons au pays une garantie puissante dans tous les cas.

L'armée ne restera pas inactive pour cela; elle

pourra faire de fréquentes pointes sur le périmètre des lignes ennemies, qui n'a pas moins de 50 à 60 kilomètres; elle frappera des coups sensibles, les inquiétera et pourra même bouleverser ses travaux, couper ses convois et intercepter ses communications.

Ces mouvements entretiendront son moral, la tiendront en haleine, et seront même favorables à l'état sanitaire.

OPINION DU GÉNÉRAL FROSSARD.

Le général Frossard est absolument de l'avis du général Soleille. Il ajoute que l'armée du Rhin, par suite des événements accomplis, et il ne voudrait pas étendre cette opinion à l'armée entière, est bien plus propre à la défensive qu'à l'offensive.

Il règne dans cette armée une sorte d'épuisement, pour ne pas dire de découragement, qu'il est aisé de reconnaître. Si on la met en marche à l'aventure, on ne pourra plus compter sur elle après un premier combat, fut-il heureux. Si la chance des armes nous était défavorable, il serait impossible de la maintenir: ce serait une armée dissoute et le prestige qui l'entoure encore s'évanouirait complètement; ce serait une déroute dont les conséquences sont incalculables.

Comme contre-partie le général Frossard expose que, l'armée prussienne étant en retraite, le caractère propre au soldat français se manifesterait d'une manière entraînante et changerait, sans conteste, en désastre pour l'ennemi un mouvement rétrograde de sa part.

OPINION DU MARÉCHAL CANROBERT.

Le maréchal Canrobert se range absolument à l'avis émis par le général Soleille et par le général Frossard, en ce qui concerne la nécessité de ne point compromettre l'armée par un mouvement offensif; mais il y met une restriction. Le moral de l'armée, dit-il, ne sera maintenu, l'armée ne vivra moralement, qu'à la condition de ne pas rester inerte. Frappons des coups de tous les côtés; donnons des coups de griffe partout et incessamment.

Sortir de Metz pour s'allonger dans l'intérieur du pays avec des colonnes immenses de bagages, d'artillerie que nous traînons à notre suite et sur une seule ligne, est chose impossible. La conclusion est qu'il faut rentrer sous Metz, fatiguer l'ennemi, le traquer partout, et si l'on se décide à sortir laisser tous les impedimenta.

OPINION DU GÉNÉRAL DE LADMIRAULT.

Il est impossible d'entreprendre une affaire de ongue haleine, car à la première affaire on sera usé, faute de munitions.

OPINION DU MARÉCHAL LE BŒUF.

Le maréchal expose tout d'abord, en termes très-vifs, qu'il n'est point responsable de la situa-

tion faite à l'armée du Rhin. Il a supporté jusqu'à ce jour le poids des accusations lancées contre son administration, mais il déclare qu'il n'a été ni consulté, ni écouté, lorsqu'il disait qu'un camp retranché comme Metz était fait uniquement pour permettre de constituer, à son abri, une armée forte et prête à répondre aux exigences d'une situation que pouvait créer l'initiative de l'ennemi: on ne l'a point consulté, on ne l'a point écouté, et la dissémination de l'armée sur la frontière n'est point son œuvre. Il voulait la concentrer au début de la campagne, au lieu de la déployer comme elle l'a été sur la frontière.

Conservé l'armée du Rhin intacte est le plus grand et le meilleur service que l'on puisse rendre au pays; mais comment la ferons-nous vivre?

OPINION DU GÉNÉRAL BOURBAKI.

Mon désir le plus vif, dit le général, eût été de faire un trou par Château-Salins et de nous donner de l'air. Mais, si nous n'avons pas de munitions, il est clair que nous ne pouvons rien faire.

OPINION DU GÉNÉRAL COFFINIÈRES.

M. le général Coffinières partage l'avis du général Soleille et déclare que la place et ses forts ne sont pas dans un état défensif suffisant et ne pourraient supporter une attaque régulière qu'un nombre de jours fort limité; que l'armée doit rester sous Metz.

Il indique les lignes qu'elle doit occuper sur les deux rives de la Moselle et les travaux qu'elle doit exécuter pour y être solidement établie.

Le maréchal Bazaine a résumé comme il suit dans son mémoire justificatif les résolutions qui furent prises dans cette conférence:

« L'armée devait rester sous Metz, parce que sa présence maintenait devant elle plus de 200,000 ennemis; parce qu'elle donnait ainsi le temps à la France d'organiser la résistance, aux armées en formation de se constituer, et parce qu'en cas de retraite de l'ennemi elle le harcèlerait si elle ne pouvait lui infliger de défaite décisive. »

Il est établi d'un autre côté par le compte rendu de cette conférence et par les dépositions, que l'armée devait rester sous Metz parce qu'elle n'avait de munitions que pour une bataille, et qu'en entreprenant une marche vers l'intérieur elle s'exposait à se trouver désarmée au milieu des ennemis; parce qu'enfin la place de Metz ne pouvait, au dire du commandant supérieur lui-même, tenir plus de quinze jours sans la protection de l'armée.

En rapprochant ces résolutions des observations présentées au maréchal dans la matinée même par les généraux Soleille et Coffinières, on est frappé tout d'abord du silence profond gardé sur l'armée du maréchal de Mac-Mahon et sur la probabilité de sa marche vers Metz. Non-seulement le maré-

chal se tait, mais les généraux Soleille et Coffinières gardent un silence absolu sur ce point capital. Tous les autres membres de la conférence déclarent unanimement qu'il n'a pas été fait mention devant eux du maréchal de Mac-Mahon ni de son armée.

Ce fut dans la conférence de Grimont que surgit pour la première fois cette pensée que l'armée ne devait pas quitter Metz. Nous en avons trouvé le germe dans le communiqué à la presse du 20 août. Mais, vis-à-vis de l'armée et du pays, il n'avait jusqu'alors été question que de rouvrir les communications de l'armée avec l'intérieur. Le 23 encore, le maréchal entretenait l'empereur de son projet de sortie:

« En restant devant Metz, dit le maréchal, l'armée neutralisait 200,000 ennemis. »

Comme si un rôle purement expectant convenait à la seule armée fortement constituée que possédait la France. On ne saurait trop s'élever contre une semblable théorie qui légitimerait en apparence, dans l'avenir, l'inertie des généraux et laisserait à d'autres qu'aux véritables soldats le soin de tenir la campagne et de se battre.

En restant devant Metz, on donnait, dit-on, le temps à la France d'organiser la résistance, et avec quels éléments, puisque l'armée renfermait à peu près tous les cadres de l'armée active?

En cas de retraite de l'ennemi, elle le harcèlerait si elle ne pouvait lui infliger de défaite décisive. Ainsi, c'était aux nouvelles levées, constituées à la hâte, à rejeter l'ennemi hors du territoire.

Tout en reconnaissant, comme on le verra dans un des chapitres suivants du rapport, que le maréchal Bazaine, après le désastre de Sedan, aurait pu concourir de la manière la plus efficace à la défense du pays par des opérations actives autour de Metz, on ne saurait l'excuser d'avoir voulu restreindre à de simples fourrages le rôle de son armée, alors que le maréchal de Mac-Mahon s'avavançait vers lui, croyant le rencontrer en chemin.

Examinons maintenant en détail la valeur des motifs qui déterminent les résolutions du 26 août.

La place de Metz ne pouvait tenir plus de quinze jours sans la protection de l'armée. Le général Coffinières, au dire des membres de la conférence, a avancé cette opinion; il la renie maintenant et la caractérise même très-sévèrement; mais pourquoi s'est-il exprimé de façon qu'à la sortie de la conférence ses membres pussent emporter une impression aussi désolante? Strasbourg, qui n'était protégé que par une enceinte, a tenu quarante-cinq jours, et Metz entouré de forts serait tombé en quinze jours! Ce simple rapprochement suffit pour éclairer cette situation: ajoutons que les observations du général Coffinières étaient d'autant plus mal fondées qu'il obtenait pour la garnison de Metz l'effectif demandé par lui le 14 août: Depuis cette date, les défenses de la place avaient été no-

tablement améliorées et la garnison se trouvait doublée, puisqu'on devait laisser la division Castagny en sus de la division Laveaucoupet, déjà désignée. Le commandant supérieur de Metz n'aurait pas dû oublier que le maintien de l'armée allait réduire de la façon la plus périlleuse les approvisionnements de la place et hâter l'heure de la reddition forcée. Au lieu de provoquer une semblable résolution, il aurait dû tout faire pour l'empêcher d'être admise.

Le maréchal Le Bœuf a caractérisé très-nettement la situation dans sa déposition. Il déclare qu'au moment où il résignait ses fonctions de major général, il demanda au général Coffinières de consentir à reprendre le commandement du génie de l'armée et à lui céder le poste de gouverneur de Metz. Après avoir exposé en détail les ressources que les forts offraient à la défense, le maréchal Le Bœuf ajoute qu'il est hors de doute qu'en réservant la question des vivres on aurait pu tenir près de trois mois contre des attaques régulières.

Enfin, l'armée n'avait de munitions d'artillerie que pour une seule bataille. Cette assertion paraît plus qu'étrange dans la bouche du général Soleille, qui vient d'annoncer quatre jours auparavant, au maréchal Bazaine, que les approvisionnements de l'armée sont reconstitués en entier et qu'elle possède autant de munitions qu'au commencement de la guerre. Si, avec l'approvisionnement existant le 5 août, l'armée a pu livrer les combats du 6, du 14, du 16 et du 18 sans vider ses coffres et bien loin de là, comment un nouvel approvisionnement complet ne pourrait-il suffire qu'à une bataille? Il est impossible de se rendre compte de cette déclaration; bien coupable est celui qui, par sa position spéciale, va donner à une semblable erreur l'apparence de la vérité. Bien plus coupable encore est le maréchal Bazaine qui, renseigné sur tout et connaissant, par la lettre du 22 août, la reconstitution complète des approvisionnements de l'armée, laisse passer cette assertion et en consacre l'exactitude par son silence.

La conférence du 26 a été le point décisif du blocus de Metz. C'est à ce moment que son chef trace à l'armée le rôle qu'il lui réserve, et, pour amener ses lieutenants à s'associer à ses nouveaux desseins, il leur cache la vérité.

Une armée a été improvisée à Châlons; son organisation est encore incomplète. Le maréchal de Mac-Mahon, qui la commande, le sait, et cependant, dans un sentiment de généreuse abnégation il s'est mis en marche pour venir dégager l'armée de Metz.

Le maréchal Bazaine le sait en route. Son premier devoir n'était-il pas, en exposant la situation, d'informer ses lieutenants de tout ce qu'il savait à ce sujet et des renseignements qu'il avait lui-même transmis sur ses projets de marche vers l'intérieur?

Que dire de son silence sur le point capital de la situation? Est-ce en la cachant qu'il espère obtenir